



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné que le Conseil a adopté, lors de la séance ordinaire du 20 novembre 2020, le calendrier ci-après de ses séances ordinaires pour l'année 2021 :

22 janvier 2021	–	17 h 00	16 juillet 2021	–	17 h 00
19 février 2021	–	17 h 00	20 août 2021	–	17 h 00
19 mars 2021	–	17 h 00	17 septembre 2021	–	17 h 00
23 avril 2021	–	17 h 00	1 ^{er} octobre 2021	–	17 h 00
21 mai 2021	–	17 h 00	19 novembre 2021	–	17 h 00
18 juin 2021	–	17 h 00	17 décembre 2021	–	17 h 00

Donné à Ville d'Estérel, ce 9^e jour du mois de décembre 2020.

Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.
Greffier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Luc Lafontaine, greffier de la Ville d'Estérel, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus sur le site Internet de la Ville (www.villedesterel.com) et l'avoir affiché à l'extérieur de l'hôtel de ville le 9 décembre 2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 9^e jour du mois de décembre 2020.

Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.
Greffier